

# **Le Parti Communiste et la question nationale**

**Jean-Pierre Michiels**

**Édité par l'Association Culturelle Joseph Jacquemotte – avril 2007**



*A Claude Renard,  
Pour son sens aigu de l'analyse politique,  
pour ses innombrables et précieux travaux sur cette question nationale,  
pour son action politique concrète en faveur du fédéralisme  
tant comme responsable du Parti Communiste, que comme Sénateur  
Claude,  
à qui j'adresse mes plus profonds remerciements pour sa lecture rigoureuse  
et ses conseils avisés.  
Mes remerciements vont également à Louis Van Geyt,  
dernier président du Parti Communiste de Belgique.*



## **Avertissement.**

Ce document n'a pas la prétention d'être une recherche historique critique. Il est plutôt une chronique retraçant l'évolution des positions du Parti Communiste de Belgique relatives à la question nationale. Il indique comment les communistes de Belgique ont appréhendé l'évolution institutionnelle de leur pays, leur engagement pour la cause fédéraliste, le contenu de classe qu'ils ont constamment voulu donner aux transformations qui ont secoué Bruxelles, la Flandre et la Wallonie.

Il nous est apparu utile de publier cette étude à un moment où les repères historiques s'estompent et que s'oublie certains engagements majeurs que le PCB d'abord, et le PC ensuite ont pris au cours du XXème siècle.

Utile aussi de rappeler que loin d'être une dérive nationaliste ou chauvine, la démarche fédéraliste soutenue par les communistes, traduisait, en permanence, un choix de la gauche de défendre les intérêts des régions et de leurs habitants tout en préservant une solidarité de classe et une volonté d'accompagner les réformes institutionnelles de réformes économiques et sociales favorables aux travailleurs.

A l'heure où certains s'interrogent sur le devenir de la Belgique, ces rappels prennent tout leur sens.

Jean-Pierre Michiels

## Les fondements.

1914-1918. La 1<sup>ère</sup> guerre mondiale va sceller l'échec de l'internationalisme prolétarien prôné jusque là par la social-démocratie. La guerre, en s'éternisant, a fait naître en Flandre et d'abord parmi les soldats du front, des groupes de gauche qui se sont opposés au nationalisme belge et ont apporté une coloration révolutionnaire au sentiment national flamand.

En Flandre, « *le réflexe national peut donc être perçu comme l'une des sources indirectes du communisme* »<sup>1</sup>. A cette époque le nationalisme flamand se « *présentait comme l'expression politique teintée d'humanisme et de démocratisation des soldats du front et de jeunes intellectuels flamands* »<sup>2</sup> qui se retrouvent dans le *Frontpartij*. Les groupes communistes qui se forment à Bruxelles et en Wallonie réagissent différemment à la question nationale ; certains dénoncent même violemment les « communistes flamingants ». Les Amis de l'Exploité, dernier groupe constitutif du PCB, dirigé par Joseph Jacquemotte n'appréhende nullement la question flamande. Jacquemotte est issu du POB qui n'a jamais considéré le combat flamand comme un mouvement de libération.

1921. La Révolution d'octobre en Russie offre pour les éléments plus radicaux un espoir de changements profonds parmi lesquels on retrouverait l'internationalisme. Le Parti Communiste Belge naît de la fusion des deux organisations communistes impulsée par le *Comintern* (3<sup>ème</sup> internationale). Après la fusion, le débat principal entre les deux « tendances » relève surtout de la participation aux élections et au travail parlementaire. Cependant, bien que ne faisant pas de la question nationale un axe central de son action, le jeune PCB appréhende vite l'évolution de cette question. Prenant en compte la co-existence de deux

peuples dans un seul et même pays, il transforme le « B » de belge en « B » de Belgique.

« *Il n'y a pas d'union entre le mouvement flamand et le communisme au lendemain de la Première Guerre mondiale.* »<sup>3</sup> La prédominance francophone au sein du PCB contribue en effet à diluer la « question flamande » qui, dans le manifeste fondateur du Parti, est abordée de la façon suivante : « 1) *L'idéologie nationaliste est devenue, au cours du développement des Etats capitalistes, l'opium qui rendit possible l'assassinat des peuples.* 2) *Chez les peuples arriérés, économiquement et politiquement dominés par les pays de haut développement capitaliste, l'idéologie nationaliste conduit cependant à une première opposition aux exploiters occidentaux, et devient ainsi un stimulant révolutionnaire.* 3) *La sujétion du peuple flamand, le rejet de sa langue, sont en premier lieu, les conséquences de l'accaparement par des mains étrangères de son industrie et de son commerce, et la volonté de la bourgeoisie de se séparer du peuple flamand. La domination de la langue française n'est qu'une suite de l'immixtion des puissances étrangères dans la situation économique des Flandres.* 4) *la misère du prolétariat flamand et son analphabétisme sont déterminés par les facteurs politico-sociaux généraux. Il n'y peut être mis fin, radicalement et définitivement, que par la révolution prolétarienne. Tout le programme de flamandisation de l'instruction, du développement de l'instruction, ne peut constituer un avantage qu'à la condition que tous les enfants soient gratuitement entretenus, matériellement et moralement.* 5) *L'égalité des langues est une exigence légitime ; cependant, dans les conditions présentes, le prolétariat flamand comme classe, ne saurait attacher que peu d'importance à la langue dans laquelle on s'adresse à lui pour l'exploiter. Toutes les unions et tous les groupements politiques flamands, qui représentent publiquement la question flamande, sur le terrain économique et*

<sup>1</sup> « Les communistes et la question nationale, 1921-1945 », José Gotovitch et Rudi Van Doorslaer

<sup>2</sup> « Le nationalisme flamand, des « puretés » originelles à Steenokkerzeel », Jan Debrouwere, in Cahiers Marxistes – juin/juillet 1974

<sup>3</sup> « Les communistes et la question nationale, 1921-1945 », José Gotovitch et Rudi Van Doorslaer

politique, ont un programme petit-bourgeois, et luttent uniquement pour l'égalité économique et politique sur base de la justice bourgeoise. Ils tendent à une législation de droits des capitalistes flamand et wallon. Le prolétariat flamand ne peut tirer de cette lutte aucune utilité matérielle, politique, sociale et morale durable. Pour cette raison, l'union de classe avec les travailleurs wallons des travailleurs flamands est infiniment plus précieuse que leur union avec les idéologues de la politique flamingante bourgeoise. Le P.C. combattra énergiquement tous ces partis, et proposera au prolétariat flamand comme moyens de libération son programme de lutte prolétarienne communiste. »<sup>4</sup>

Le déclin de la Wallonie n'en est pas moins criant. Celui-ci « s'était amorcé tout juste à la jonction des deux siècles et n'avait cessé depuis de se confirmer de statistiques en statistiques. Déclin industriel : de 1910 à 1961, le nombre d'ouvriers diminue de 14 % en Wallonie alors qu'il double en Flandre. Déclin démographique : la part de la Wallonie dans la population belge tombe de 42,4 % en 1900 à 38 % en 1961. »<sup>5</sup> Cette évolution va imperceptiblement créer les conditions d'une prise de conscience wallonne. Le leitmotiv du jeune parti communiste reste cependant l'unité de la classe ouvrière « ...Il ne pouvait être question de fractionner la classe ouvrière en un prolétariat wallon, un prolétariat flamand et un prolétariat bruxellois. A bourgeoisie unique correspondait le besoin d'une classe ouvrière unique... »<sup>6</sup>

Cependant, en 1925, au 3<sup>ème</sup> congrès, « Le PC soutient le mouvement flamand dans ses aspirations en vue de la scission administrative et de l'autonomie culturelle. »<sup>7</sup> Il poursuit la destruction de l'Etat capitaliste et la formation

d'Etats prolétariens fédérés. C'est cependant principalement vers les entreprises que sont orientées les actions du petit PCB.

1928, survient la scission trotskiste. Le PCB est très affaibli. Le Comintern décide de lui accorder davantage d'attention. Jacquemotte y déclare que « la question flamande est un problème politique très urgent. »<sup>8</sup> Concrètement, le PCB veut présenter un ancien activiste flamingant partisan de l'amnistie, Jef Van Extergem, à une élection partielle à Anvers. Il ne le fera finalement pas pour soutenir un autre candidat toujours emprisonné, Borms. S'appuyant sur l'expérience de l'URSS, le PCB soutient la thèse que seul le socialisme peut régler la question nationale.

Cependant, dès l'automne, le Comintern adopte une ligne dure « classe contre classe ». Le PC prend une orientation plus séparatiste. Ainsi, « la proposition de front unitaire avec le Frontpartij est condamnée et le mot d'ordre « pour le droit à l'autodétermination de la Flandre jusqu'à l'éclatement de la Belgique » doit désormais être inséparablement lié au mot d'ordre « pour la république des ouvriers et des paysans de Flandre, pour la république des ouvriers et des paysans de Wallonie ». »<sup>9</sup>

1930-1932. Profonde crise économique. Pour les communistes, la chute du capitalisme est imminente. Le PCB joue un rôle très actif dans les grèves de mineurs. La question nationale reste subalterne. Cependant, en 1933, se forme le Vlaams Nationaal Verbond (VNV). Le mouvement flamand prend une tournure extrême droitiste. « Moscou demande à ses partisans en Belgique d'accorder plus d'attention à la Flandre et en particulier à l'oppression nationale de la population flamande... »<sup>10</sup>

<sup>4</sup> Documents sur la fondation du Parti Communiste de Belgique – numéro spécial des Cahiers marxistes

<sup>5</sup> « La Wallonie reste à faire », Claude Renard - Cahiers Marxistes novembre/décembre 1983

<sup>6</sup> Problèmes communautaires et classe ouvrière, Jean Terfve – Cahiers Marxistes juillet/août/septembre 1973

<sup>7</sup> « Les communistes et la question nationale, 1921-1945 », José Gotovitch et Rudi Van Doorslaer

<sup>8</sup> id.

<sup>9</sup> id.

<sup>10</sup> id.

## L'amorce de la voie fédéraliste.

En 1935, le PCB doit « élaborer des objectifs concrets sur le plan national et rechercher un front unitaire de tous les éléments anti-impérialistes et antifascistes en Flandre. »<sup>11</sup> Ce changement d'orientation induit des adaptations structurelles au sein même du parti. Au 6<sup>ème</sup> congrès, les communistes optent pour une voie plus fédéraliste et se prononcent en faveur de « l'autonomie flamande mais contre le séparatisme. »<sup>12</sup> Pour les communistes, il n'y a pas de nation belge mais une nation flamande et une nation wallonne au sein d'un Etat belge. Dans ce contexte se crée un *Vlaamse Kommunistische Partij* qui exerce cependant ses activités sous le contrôle du Comité central du PCB. Pour le choix du leader du VKP on écarte Van Extergem dont on se méfie de l'engagement flamand. Le secrétaire Vanden Boom plaide « en faveur d'un Belgique fédérale au sein de laquelle la Flandre et la Wallonie pourraient élire leur propre parlement et désigner leur propre gouvernement. L'enseignement, la culture et l'économie seraient de la compétence des régions (...) »<sup>13</sup> Il prône en outre la parité entre flamands et wallons au sein du parlement fédéral ; demande la fixation d'une « frontière linguistique » et la reconnaissance du bilinguisme de la région bruxelloise.

Cependant, il est reproché au VKP une orientation de plus en plus nationaliste qui le fait, selon les responsable du Comintern, « davantage combattre l'Etat belge que le fascisme ». Relecom et Lahaut s'opposent au discours de plus en plus identitaire de Van den Boom. Le VKP s'engage dans un front unitaire flamand. En février 1937, un nouvel hebdomadaire, *Het Vlaamsche Volk* remplace le *Rode Vaan*. Les communistes flamands vont jusqu'à fédéraliser la structure du *Secours Rouge International* en un *Vlaamse Volkshulp* qui n'a pas d'équivalent wallon.

---

<sup>11</sup> id.

<sup>12</sup> id.

<sup>13</sup> id.

8 janvier 1938, une conférence réunissant toutes les organisations wallonnes du Parti se tient à Liège. A la différence de 1931 où l'on estimait qu'il n'y avait pas de question wallonne, les communistes wallons estiment que « les « intérêts nationaux du peuple wallon » suscitent un intérêt de plus en plus large. Une Belgique fédérale doit voir le jour en union fraternelle avec le « peuple flamand ». »<sup>14</sup> Et de préconiser une plus large autonomie pour la Wallonie. Une Commission wallonne se met en place dans le but de préciser les revendications nationales wallonnes et de contacter le mouvement wallon existant. Toujours en 1938, les communistes participent à un pèlerinage wallon à Waterloo et la Commission wallonne est représentée au congrès du groupement *Concentration wallonne*. Les communistes y plaident pour un front contre l'Allemagne nazie. Ils ne se dotent pas d'une structure comme le VKP flamand.

Au Comintern, on observe le développement du mouvement wallon qui prend un caractère de masse, s'oppose aux penchants pro-fascistes du grand capital mais déplore certaines dérives anti-flamandes et « rattachistes » que combattent cependant la plupart des communistes wallons. De fait, les communistes wallons donnent à leur engagement national un caractère résolument anti-fasciste. Dans son rapport, Henri Glineur souligne que « les libertés wallonnes sont en danger du fait de la politique de neutralité dirigée contre la France du Front Populaire. La Wallonie n'obtiendra la paix que par la sécurité collective. Il épingle le déclin économique de la Wallonie, victime du capitalisme belge. »<sup>15</sup> Les communistes wallons s'opposent toutefois au séparatisme qui ne servirait que les intérêts de l'Allemagne. Les communistes tant flamands que wallons adoptent, en cela, les thèses de Staline relatives à la définition de la nation, ce qui les éloigne du jusqu'aboutisme séparatiste et tempère leur discours nationaliste (voir annexe 1).

---

<sup>14</sup> id.

<sup>15</sup> id.



Au congrès de 1939, l'influence nazie fait craindre que le mouvement flamand ne soit abusé. « *L'unité de l'Etat belge, avec ses deux nations, la Flandre et la Wallonie, est à nouveau soulignée ; contrairement à la situation qui prévalait en 1937, le terme de fédéralisme disparaît des textes.* »<sup>16</sup>

Avec l'occupation, le « *parti veut pleinement occuper l'espace de manœuvre légal pour exploiter l'attitude distincte de l'occupant à l'égard des Wallons et des Flamands.*<sup>17</sup> En Flandre, paraît *Ulenspiegel*, quotidien communiste qui reprend une orientation résolument flamingante tolérée par l'occupant jusqu'en 1941.

Le pacte de non-agression germano-soviétique (réplique des Accords de Munich) et la « drôle de guerre » (septembre 1939 – mai 1940) ont amené les communistes à considérer, jusqu'à l'agression allemande contre l'URSS, que l'on se trouvait en présence d'une guerre impérialiste du même type que la précédente. Toutefois, un comité central clandestin, dès janvier 1941, prend une position différente et considère prioritaire la lutte contre l'occupant. A partir de ce moment, l'erreur de jugement initiale est corrigée et la critique du fascisme et de l'occupant lui-même, se fait plus déterminée dans le « *Drapeau rouge* » clandestin, publié à partir de février 1941. Un grand mouvement de grèves est organisé dans la région liégeoise en mai. Des arrestations de militants vont commencer à cette époque.

Ces efforts ne restèrent pas sans suite, en particulier dans la région liégeoise où les communistes ont conservé des contacts avec des militants wallons de la *Concentration wallonne*. Théo Dejace, syndicaliste enseignant est l'instigateur d'un *Front wallon (FW)* pour la Libération du pays. Les tentatives d'un pendant flamand à ce *Front wallon* sont plus laborieuses.

Fin 1942, le *Front de l'Indépendance (FI)* est devenu une réalité dans tout le pays. L'activité

du Parti est entièrement tournée vers les préparatifs de la Libération. « *Dans cette optique, toute entrave réelle ou potentielle à l'unité nationale doit être écartée.* »<sup>18</sup> Progressivement, le parti parvient à attirer le *Front Wallon* et à le fondre dans le *FI*.

1943, une vague d'arrestations anéantit quasiment toute la direction du PCB. Cette année-là, la question wallonne resurgit. Des sympathisants communistes constituent *Wallonie Indépendante* au sein de *Wallonie Libre*, qu'ils jugent trop chauvine.

La résistance à l'occupant avait démonétisé le flamingantisme et revalorisé les concepts de patriotisme et d'indépendance nationale, celle-ci offrant par ailleurs un point d'appui contre la domination anglo-saxonne. Dans ce climat, la direction du parti, Edgar Lalmand en particulier, estima que la cohésion du pays s'était durablement renforcée et que la Belgique devait être considérée, en accord avec les thèses de Pirenne, comme un véritable Etat-nation. Le PCB prôna donc l'Etat unitaire. Les faits ne devaient pas tarder à démentir cette analyse qui allait d'ailleurs de pair avec des tendances très nettes au dogmatisme. Celles-ci furent heureusement remises en cause, une présence communiste ayant toujours été maintenue au sein du mouvement wallon.

La dynamique wallonne a puisé un nouvel élan dans la résistance et prend, dès lors, une orientation de gauche. Des communistes y participent et interpellent le parti en ce sens. « *Wallonie indépendante* » est maintenue.

1945. Une Commission wallonne est constituée en vue de préparer la deuxième Conférence des communistes wallons dans la perspective du Congrès national wallon d'octobre. Les communistes épinglent avant tout les trusts comme étant l'ennemi principal de la Wallonie. Ils condamnent le chauvinisme, défendent l'unité nationale, acceptent quelques adaptations institutionnelles sans toutefois préconiser le fédéralisme. Le premier congrès du PCB d'après-guerre témoigne cependant

<sup>16</sup> id

<sup>17</sup> id

<sup>18</sup> id

encore de l'embarras de la direction du Parti devant la question nationale que Lalmand passe sous silence ; elle n'est évoquée que dans le rapport d'activités sous l'intitulé de la « question wallonne ».

Mais les orientations évoluent vite. Ainsi, en 1946, lors du deuxième Congrès national wallon, le Parti, sous la pression de la base, défend « *le fédéralisme à trois au lieu du fédéralisme à deux proposé.*<sup>19</sup>

C'est à cette époque que l'on observe une réorientation de la bourgeoisie quant au développement économique du pays. Elle va, en effet, davantage investir en Flandre et commence à abandonner certains secteurs industriels en wallonie. Ce qui fait écrire, en 1947, par Ernest Burnelle, dirigeant de la fédération liégeoise du Parti Communiste : « *Les travailleurs wallons ont intérêt à sauver l'industrie wallonne en péril. Mettre un terme au déplacement de nos usines vers le nord, ranimer par une nouvelle réorientation des industries qui périssent, voilà la condition première du succès de la lutte revendicative que mènent les travailleurs pour l'amélioration de leurs conditions d'existence. (...) Il saute aux yeux que la réorganisation de la Belgique sur la base fédérale donne plus de garantie aux Wallons pour financer les travaux publics, pour développer les organisations culturelles, pour promouvoir une politique sociale plus morale.* »<sup>20</sup>

L'industrialisation de la Flandre entraîne l'émergence d'une nouvelle classe ouvrière flamande. Jean Terfve l'analyse ainsi : « *... Non seulement il (le prolétariat flamand) augmente en nombre, mais il se concentre dans des entreprises d'une dimension élargie. Par conséquent, il tend à un stade de développement politique supérieur. Cette tendance reposant sur des données objectives est renforcée par les contacts étroits existant à l'échelle du pays tout entier entre les organisations ouvrières. L'expérience plus*

*ancienne du prolétariat en Wallonie sert au prolétariat de Flandre et l'aide à brûler les étapes sur le chemin de la conscience active de classe... »*<sup>21</sup> Cette mutation qui induit un renforcement de la solidarité ouvrière conforte sans doute la position dominante au sein du Parti qui pointe les responsables du déclin wallon, condamne les trusts et dénonce, dans la foulée, les dangers d'une Europe qui serait dominée par l'impérialisme américain avec l'appui de l'Angleterre, position inspirée par le *Kominform*, éphémère substitut de l'ancien *Comintern*.

Le développement économique de la Wallonie dans le cadre de l'Etat unitaire a permis la constitution d'une puissante classe ouvrière qui s'est organisée sur base d'une lutte de classe pour améliorer ses conditions de vie. A partir du moment où la bourgeoisie, dans son souci permanent, pour ne pas dire exclusif, de réaliser le maximum de profit immédiat, délocalise la production, rationalise les entreprises, réduit une part de plus en plus grande du prolétariat au chômage et appauvrit de fait toute une région, les contradictions de classe entre cette bourgeoisie et le prolétariat s'étendent alors à la problématique du développement économique de la région. Contrairement à la Flandre que la bourgeoisie a laissé stagner dans un relatif sous-développement économique peu propice à l'émergence d'une classe ouvrière, la Wallonie subit une régression, une marche en arrière à laquelle va s'opposer un prolétariat organisé, rompu aux luttes sociales. Le PC va s'imprégner de cette mutation pour consolider son orientation fédéraliste.

### **Fédéralisme et réformes de structure.**

Toutefois, face aux enjeux économiques et sociaux qu'implique la fameuse loi unique du gouvernement Eyskens, en 1960, le PCB continue à donner la priorité à l'unité nationale du mouvement ouvrier. C'est la ligne du PCB

<sup>19</sup> id

<sup>20</sup> Burnelle 1947, cité par Paul Delforge dans l'Encyclopédie du mouvement wallon T.III.

<sup>21</sup> Problèmes communautaires et classe ouvrière, Jean Terfve – Cahiers Marxistes juillet/août/septembre 1973

martelée dans un appel que son comité central lance le 19 septembre 1960, qui déclare en substance : « *Le Comité central salue toutes les initiatives issues de l'indignation populaire. Il appelle le mouvement ouvrier **dans son ensemble** (souligné par nous) –FGTB, Action Commune, Mouvement Ouvrier Chrétien- à grouper ces initiatives en un seul faisceau par le moyen d'une grande manifestation **nationale** (souligné par nous) contre l'austérité. Une telle action, avec tous ses prolongements possibles, marquerait le début d'un regroupement des forces ouvrières et démocratiques autour d'une politique nouvelle : échec à l'aventure coloniale, amitié avec le Congo et tous les peuples ; satisfaction des revendications populaires par la réduction des dépenses militaires et la taxation énergique des bénéfices des grosses sociétés ; **démocratisation de la vie nationale, notamment par des réformes de structure économiques et sociales.** » Ce dernier membre de phrase démontre combien le PCB met en avant ces réformes de structures, conditions à toute autre réforme. Les communistes s'arc-boutent sur cette position durant la grève comme l'explique à l'issue de celle-ci René Beelen : « ...Notre Parti s'attache, lui, à faire comprendre que les intérêts de la Wallonie seront d'autant mieux assurés à l'avenir que les travailleurs flamands, wallons et bruxellois resteront unis pour empêcher le vote de la loi unique. Il insiste pour qu'on n'ajoute aucun autre objectif au mouvement. Afin de ne point permettre au gouvernement de tromper le pays en présentant sa répression comme utile à la défense du pays prétendument menacé dans son unité. »<sup>22</sup>*

Cependant, en 1961, à l'issue de la grande grève, le PCB se joint à la FGTB, proche du MPW et d'André Renard pour populariser la double revendication du fédéralisme et des réformes de structures. L'initiative d'André Renard a eu le mérite « *d'ouvrir de nouveaux horizons à un mouvement qui donnait des signes de fatigue. Il n'y eut pas de conflit sur le nouvel objectif proposé (...), d'autant plus qu'il*

<sup>22</sup> La Grande Grève contre la loi unique telle qu'elle fut, par René Beelen, secrétaire national du PCB – brochure éditée par le PCB peu après la grève.

*fut associé à celui des réformes de structure. »* Une fois la grève terminée, le PCB et le Drapeau Rouge vont s'investir dans le mouvement fédéraliste et devenir des chevilles ouvrières du Mouvement Populaire Wallon.

En 1962, Claude Renard écrit : « *C'est parce que son action fondamentalement se conjugue avec celle des avant-gardes ouvrières et de progressistes wallons, répond à des nécessités économiques, sociales et politiques profondes qui se reflètent dans les aspirations populaires, se conforme à des objectifs qui unissent les travailleurs sur des positions de combat et non sur des phrases vides de sens, que le Mouvement Populaire Wallon a tenu tête à ses puissants détracteurs et est apparu dimanche*<sup>23</sup> *comme une force avec laquelle les dirigeants de la Belgique capitaliste et unitaire devront compter de plus en plus. »*<sup>24</sup> Au 14<sup>ème</sup> congrès, Ernest Burnelle confirme l'orientation : « *Notre Parti se situe dans le cadre de réformes de structures et de la lutte pour le fédéralisme qui doit donner une structure nouvelle à l'Etat belge.* »<sup>25</sup> Cet engagement s'inscrit clairement dans la lutte que les communistes encouragent contre les monopoles qui s'opposent à « *un règlement durable des problèmes flamands-wallons par l'installation du fédéralisme* », fédéralisme qui se place dans la perspective d'un essor de la démocratie.

Le PC, qui continue à se méfier de possibles dérives chauvines, s'engage résolument dans le MPW et la campagne de pétitionnement qu'il lance dans la foulée du Congrès d'Action Wallonne de mars 1963. Jean Terfve en est l'un des co-auteurs avec François Perin. Cette pétition porte sur deux revendications : « *contre l'adaptation des sièges parlementaires sans révision constitutionnelle simultanée ; pour l'introduction du référendum d'initiative populaire dans la Constitution.* »<sup>26</sup> Le PC va

<sup>23</sup> L'éditorial est écrit au lendemain de la Manifestation de Liège organisée par le MPW en avril 1962.

<sup>24</sup> Paul Delforge dans l'Encyclopédie du mouvement wallon T.III.

<sup>25</sup> id.

<sup>26</sup> Chantal Kesteloot « Parti Communiste et mouvement wallon : une rencontre avortée ? »

soutenir cette idée de référendum d'initiative populaire, en tant que forme de la démocratie directe. Il en fera d'ailleurs l'un de ses principaux mots d'ordre aux élections législatives de 1964. Le parti considère cependant que les aspirations formulées restent encore trop vagues ; qu'il y manque un contenu de classe. « *L'association alliant transformation institutionnelle et transformation économique et sociale est popularisée par le PCB sous le mot d'ordre Fédéralisme démocratique.* »<sup>27</sup> Toutefois, la pétition qui a été condamnée par le président du PSB est un succès énorme (645.000 signatures recueillies à Bruxelles et en Wallonie contre 200 à 250.000 espérées) ; les communistes souhaitent élargir le mouvement à la Flandre.

Dans la foulée, le Parti Communiste de Belgique préconise une série de mesures législatives que Pierre Joye énonce dans les *Cahiers marxistes* : « 1) *La reconnaissance des trois régions qui constituent la Belgique et qui correspondent respectivement à la communauté flamande, à la communauté wallonne et à l'entité bruxelloise ; 2) l'établissement d'un pouvoir central fédéral assuré par une seule assemblée nationale élue au suffrage universel et direct et par un gouvernement central à structure paritaire tenant compte des intérêts spécifiques de Bruxelles ; 3) la création dans chacune des trois régions d'une assemblée élue au suffrage universel dotée des pouvoirs politiques indispensables pour lui permettre d'assurer l'expansion culturelle, économique et sociale de la région ; 4) la création de sociétés publiques d'investissement (wallonne, flamande et bruxelloise) ayant le pouvoir de prendre des initiatives industrielles, disposant de bureaux de planification bien outillés et de moyens financiers suffisants et fonctionnant avec la participation et sous le contrôle des syndicats.* »<sup>28</sup>

L'engagement des communistes au sein du Mouvement Populaire Wallon est

<sup>27</sup> Paul Delforge dans l'Encyclopédie du mouvement wallon T.III.

<sup>28</sup> id.

inégal. Certaines fédérations du parti éprouvent quelques difficultés à intégrer la dimension du fédéralisme et des réformes de structures dans leur analyse. « *Par rapport au MPW, Henri Hachez, au nom de la Fédération du Centre (du PCB), traduit bien le malaise : « Sur le plan de la politique générale, nous avons été amenés à prendre une position positive par notre participation à la lutte du MPW Cette position s'est heurtée à des incompréhensions de certains de nos camarades. C'est une des raisons pour lesquelles nous ne jouons pas, au sein de ce mouvement, le rôle qui devrait être le nôtre(...) Cependant, le MPW de chez nous souffre de certaines faiblesses, un manque d'organisation notoire, un manque de liaison avec les masses, des actions lentes et irrégulières.* »<sup>29</sup> Le PC doit également faire face à l'anti-communisme qu'exprime ouvertement certains leaders du MPW et qui se traduit par l'éviction de porte-parole communiste dans les meetings, les délégations officielles, ... En 1965, un changement de structure à la direction du MPW élimine la représentation communiste (Jean Terfve et René Beelen) bien que le parti soit le seul ouvertement fédéraliste. Mais c'est là le signe d'une volonté du PSB de liquider le MPW ; ce qui ne tardera pas. La disparition du MPW en tant que structure progressiste porteuse de la revendication fédéraliste va vider celle-ci de son contenu notamment par le biais de réformes régionalistes purement institutionnelles. A partir de là la problématique institutionnelle échappe à la classe ouvrière pour être portée par la petite bourgeoisie wallonne et ce que Claude Renard appellera « *les abstracteurs de quintessences constitutionnelles.* »<sup>30</sup>

Qu'à cela ne tienne, l'ancrage fédéraliste sera dorénavant présent dans tous les congrès du Parti (excepté le 14<sup>ème</sup> à Anvers en avril 1963 qui est principalement centré sur la question grippiste et où il y est très peu fait allusion), avec dorénavant comme souci permanent celui de simplifier les structures de l'Etat et de

<sup>29</sup> Chantal Kesteloot « Parti Communiste et mouvement wallon : une rencontre avortée ? »

<sup>30</sup> « La Wallonie reste à faire », Claude Renard - Cahiers Marxistes novembre/décembre 1983

rapprocher le pouvoir des citoyens. En 1967, se tient une conférence des communistes wallons à Dampremy ; l'idée d'une réunion séparée des élus wallons y est lancée.

A Ostende, en 1968, se tient un congrès important qui tend à insérer des revendications politiques concrètes comme jalons d'un processus vers le socialisme. Il y est dit notamment que « ...la recherche de nouvelles formes d'union basées sur la reconnaissance des besoins et des droits spécifiques des différentes composantes communautaires du mouvement ouvrier belge. »<sup>31</sup> Le congrès s'étend sur la portée démocratique du fédéralisme, associé aux réformes de structures, qu'il estime constituer en soi une étape vers la Belgique socialiste. Il est intéressant de rappeler ici la thèse 32 qui tente d'en définir les contours : « *La réalisation du fédéralisme démocratique sera un pas important en direction du socialisme. Elle doit permettre l'élargissement de la démocratie, assurer l'épanouissement et le développement des communautés sur les plans économique, social, politique et culturel, renforcer l'union et la cohésion des forces du travail dans la diversité de leurs caractères propres.*

*Le socialisme dans notre pays placera les industries et les services fondamentaux sous le contrôle des travailleurs qui assureront de façon active leur gestion dans le cadre d'une planification démocratique et anti-bureaucratique. Il assurera la libre initiative à l'agriculture, au petit commerce, aux services, permettant aux travailleurs de trouver dans la coopération des formes originales de gestion.*

*Il continuera de confier aux syndicats le rôle primordial de défense des droits ouvriers, leur garantissant les moyens requis pour jouer ce rôle et leur assurant la participation dans la nouvelle démocratie socialiste.*

*Il garantira aux organes élus à l'échelle nationale, fédérale, provinciale et communale – expressions de la volonté des masses populaires – leur tâche de la direction de la société et, à toutes les organisations politiques*

*et sociales ouvrières et démocratiques leur droit de participer activement à la gestion de la société et à la lutte des idées. Il permettra l'exercice réel des libertés de l'information et de la presse, libérées des puissances financières et oligarchiques. Il se fondera sur le pluralisme ouvrier et démocratique le plus large et le respect de l'inviolabilité de la personne humaine. Il assurera le plein épanouissement du progrès impétueux et révolutionnaire des sciences, des techniques et de la nouvelle culture. En un mot, le socialisme tel que les communistes belges le désirent, sera le socialisme de la liberté et de la confiance en l'homme. »<sup>32</sup>*

### **Le déclin wallon.**

Cependant, en 1968 toujours, l'affaire de Louvain qui voit les étudiants néerlandophones exiger la flamandisation de l'Université - « Leuven Vlaams ! », « Wallen buiten ! » - va changer l'épicentre de la dynamique du combat fédéraliste. Elle passe de la Wallonie en Flandre, faute d'avoir reçu les impulsions nécessaires de la gauche wallonne et francophone. Les effets s'en font encore sentir aujourd'hui.

1971 voit naître une réforme de la Constitution qui en son article 107 *quater* reconnaît l'existence des régions flamande et wallonne ; cependant la question bruxelloise reste au frigo. Est-ce pour réfréner les revendications fédéralistes bruxelloises que l'on gèle toute mesure qui permettrait à la région bruxelloise d'assurer son avenir ? La situation de la ville et de la région appelle pourtant des solutions urgentes : la ville se dégrade, ses habitants, principalement les jeunes, la désertent (150.000 personnes ont quitté la capitale en dix ans). La région wallonne connaît un déclin économique avec des faillites qui s'accumulent ; elle compte quelque 500.000 chômeurs. A l'inverse, la spéculation foncière, profitant du désordre administratif, se porte bien : le tissu urbain est massacré. A cela

<sup>31</sup> La gauche et le problème communautaire en Belgique, Jacques Moins, in Cahiers Marxistes – janvier/février/mars 1973

<sup>32</sup> Le PCB a-t-il un projet de société ? in Cahiers Marxistes « Spécial PCB » - mai 1980

s'ajoute un problème croissant dû à une immigration incontrôlée et mal accueillie.

A Charleroi, en 1971, dans le rapport du Président Marc Drumaux : « *Nous croyons que la réforme de l'Etat devrait susciter de nouveaux efforts de la part de toutes les forces progressistes et de notre parti en particulier, et être axée sur une conception simple mais efficace, qui implique que l'on considère les nouveaux organes de la manière suivante : le pouvoir central doit évidemment garder dans ses compétences l'attribution de matières importantes de caractère économique, financier, monétaire, de politique étrangère et d'autres. C'est le premier échelon. Le deuxième échelon, c'est l'autorité régionale qui, pour le moment, n'est donc rien d'autre qu'une hypothèse de travail, un article de la Constitution, pour lequel il faudra obtenir le vote d'une loi. Le troisième échelon, c'est la commune, c'est-à-dire la grande commune telle qu'on doit essayer de la créer aujourd'hui.* »<sup>33</sup>

Les thèses du congrès confirment et confortent les propos du président en insistant sur le fait que le fédéralisme a pour fonction de : « *renforcer l'unité populaire à l'échelle du pays en permettant aux communautés de s'épanouir tout en entretenant des rapports harmonieux, et aux régions de veiller avec le maximum d'autonomie à leurs intérêts propres sans oublier qu'elles font partie d'un tout.* »<sup>34</sup> Le congrès insiste sur la fonction démocratique du fédéralisme : « *Ce serait vider le fédéralisme démocratique de son contenu, cependant, que de ne pas le lier à la démocratie directe qui, elle, permet le contrôle effectif des organes du pouvoir par la population, par l'intermédiaire notamment des organisations syndicales dont le rôle est appelé à grandir sans cesse...* »<sup>35</sup> Beaucoup d'hypothèses donc qu'il tarde aux communistes de voir concrétisées mais qui constituent, en attendant, l'ossature, la

charpente d'un projet de société adapté aux réalités de notre pays et de nos régions.

Et c'est d'autant plus nécessaire que la Wallonie s'enfonce de plus en plus dans un déclin économique profond. Début des années 70, les politiques d'expansion économique constituent des réponses partielles à la déliquescence industrielle wallonne. Attirées par des aides publiques substantielles (notamment en infrastructures), bénéficiant d'exonérations fiscales pendant une dizaine d'années, des multinationales viennent s'implanter dans les zonings industriels aménagés sur des terres agricoles. Le temps que durent les exonérations fiscales, elles délocalisent après avoir réalisé de plantureux bénéfices. L'ère de la globalisation capitaliste a bel et bien commencé avec son cortège de délocalisations en chaîne et ses cohortes de chômeurs. Le cas du zoning de Feluy (Hainaut), et plus particulièrement celui de la raffinerie de Chevron, unique raffinerie en Wallonie, qui fut le théâtre d'une occupation de plus de cinq semaines en 1983, en est l'illustration la plus marquante. C'est cette même année 83, que, malgré une forte résistance des travailleurs liégeois, Valfil, une usine moderne, filiale symbole de Cockerill-Sambre, est démantelée, démontée brique par brique et expédiée en Chine. Ce sont là de premiers signes d'une mondialisation capitaliste qui vont influencer considérablement sur les luttes ouvrières, mais aussi sur les enjeux politiques.

En effet, c'est dans ce contexte, extrêmement défavorable aux forces de gauche, que le combat fédéraliste se poursuit. Cette perte de repères nationaux, accentuée par une intégration européenne de plus en plus affirmée, surtout sur le plan économique, modifie fondamentalement la nature des projets politiques. En clair, la revendication des réformes de structures, liées au départ à celle du fédéralisme, disparaît parce que la mondialisation a fait s'estomper le cadre politique national dans lequel elles auraient pu être applicable.

<sup>33</sup> Citation de Marc Drumaux dans *La gauche et le problème communautaire en Belgique*, Jacques Moins, in *Cahiers Marxistes* – janvier/février/mars 1973

<sup>34</sup> *Le PCB a-t-il un projet de société ?* in *Cahiers Marxistes* « Spécial PCB » - mai 1980

<sup>35</sup> id.

Pour les communistes, la relance de l'économie wallonne doit s'articuler autour du pôle sidérurgique, à partir de la création d'une régie publique pure autour de Cockerill-Sambre. Ils défendent ardemment la mise sous statut public régionalisé les grands secteurs industriels de base ainsi que ceux de l'énergie et du crédit.

En 1973, les communistes précisent leur conception de la structure fédérale à trois niveaux : le pouvoir central, le pouvoir régional et le pouvoir communal. Dans le but de simplifier les institutions, ils soutiennent la disparition des Provinces qui sont des structures étroitement liées au pouvoir unitariste. En juillet 1974, le groupe parlementaire dépose sur le bureau de la Chambre, sous forme de proposition de loi, un plan de régionalisation qui a été approuvé par les composantes wallonne, flamande et bruxelloise du parti. A la même époque, le Parti Communiste, qui a donc intégré de façon permanente la revendication fédéraliste dans son programme critique les hésitations, les tergiversations. A propos du PSB de l'époque, il estime que ses « *responsabilités sont lourdes lorsqu'il s'obstine encore à se présenter comme une formation unitariste et conservatrice au plan des structures de l'Etat.* »<sup>36</sup> Du congrès doctrinal socialiste de novembre 1974, il estime que « *...dans le passage consacré aux réformes institutionnelles, on ne sent point le souffle nouveau que d'aucuns espéraient. On y trouve davantage l'expression des hésitations de prudents juristes que l'audace nécessaire des choix fédéralistes...* »<sup>37</sup> De la bourgeoisie, il critique l'attitude qui « *à travers les réformettes met en application la vieille recette conservatrice qui a fait ses preuves : changer pour que rien ne change.* »<sup>38</sup>

Cependant attentifs à toute velléité de changement chez les socialistes, c'est à cette

époque aussi que les communistes font écho à l'appel au rassemblement des progressistes de Léo Collard et développent les expériences d'*Union Démocratique et Progressiste (UDP)* qui soutiennent les revendications du *fédéralisme démocratique*. Ils se distinguent en cela du *Front Démocratique Francophone (FDF)* et du *Rassemblement Wallon (RW)* qui privilégient les avancées institutionnelles sans les associer aux réformes de structures économiques et sociales qui seules, pour les communistes, peuvent « *...limiter, entamer, briser le pouvoir des monopoles et avancer vers le socialisme par le chemin de la démocratie...* »<sup>39</sup> Le lien entre le fédéralisme et les revendications concrètes de la classe ouvrière se fait aussi plus précis. Ainsi, « *la revendication du contrôle ouvrier au plan de l'entreprise doit, pour être efficace, s'accompagner d'un contrôle au plan régional des investissements, des aides des pouvoirs publics. L'action pour la défense de l'emploi, sa sécurité, ne peut se placer au seul plan de l'entreprise et met en cause la politique de l'emploi, le développement de l'économie régionale, ses perspectives et ses moyens.* »<sup>40</sup>

En mars 1976, les communistes wallons mènent une campagne en faveur de la convocation d'Assises de la démocratie wallonne afin « *d'exprimer les revendications essentielles du peuple wallon et de faire apparaître que ces revendications ne peuvent plus être éludées.* »<sup>41</sup> Cette initiative s'inscrit aux côtés de prises de position d'autres organisations du mouvement ouvrier : PSB, FGTB, MOC,... La parade de la droite consiste à proposer par l'entremise de Charles Ferdinand Nothomb un « dialogue de communauté à communauté », proposition à laquelle souscrit le PSB. Il s'agit, pour les communistes d'une ouverture qui, espèrent-ils, « *empêchera la droite de continuer à bloquer la*

<sup>36</sup> La gauche et le problème communautaire en Belgique, Jacques Moins, in Cahiers Marxistes – janvier/février/mars 1973

<sup>37</sup> Socialisme et régions, Jacques Moins, in Cahiers Marxistes – octobre 1974

<sup>38</sup> La gauche et le problème communautaire en Belgique, Jacques Moins, in Cahiers Marxistes – janvier/février/mars 1973

<sup>39</sup> Claude Renard 1976, cité par Paul Delforge dans l'Encyclopédie du mouvement wallon T.III.

<sup>40</sup> La gauche et le problème communautaire en Belgique, Jacques Moins, in Cahiers Marxistes – janvier/février/mars 1973

<sup>41</sup> Le dialogue de communauté à communauté et l'action des masses, Claude Renard, in Cahiers Marxistes - janvier 1977

*régionalisation définitive sous prétexte de la préparer.* »<sup>42</sup> Les freins mis par la droite unitariste visent à « ...perpétuer les structures fondamentales de l'Etat unitaire (...) parce que ces structures sont les plus adéquates pour assurer la domination des monopoles capitalistes et pour écarter les masses des centres importants de la décision politique. »<sup>43</sup> La droite politique relaie les orientations patronales. La *Fédération des Entreprises de Belgique* reste hostile au fédéralisme économique et son administrateur délégué, Raymond Pulinckx s'est déclaré « opposé à l'autonomie fiscale des régions, notamment, et partisan d'une politique économique unique pour l'ensemble du pays. »<sup>44</sup> Une organisation patronale flamande (VEV) défend cependant des thèses différentes ; très lié au néo-capitalisme et à la nouvelle bourgeoisie flamande, il accepte notamment l'autonomie fiscale des régions et la décentralisation administrative.

Les propositions communistes visent à simplifier les institutions. Contrairement aux socialistes qui accepteraient un aménagement des provinces, les communistes préconisent leur disparition et le transfert de leurs compétences à la fois vers les régions dotées d'un parlement élu au suffrage universel direct et proportionnel et vers les communes récemment fusionnées disposant de moyens plus importants. Le PCB avait approuvé le principe des fusions de communes, précisément pour favoriser cette simplification des institutions et la redistribution des compétences. Ainsi encore, à la droite, les communistes contestent son intention de conserver le système bicaméral par un artifice qui feindrait de transformer le Sénat (que le PCB veut supprimer) en un Sénat des régions constitué tout aussi peu démocratiquement par une désignation au second degré.

---

<sup>42</sup> id

<sup>43</sup> id

<sup>44</sup> La gauche flamande et la question communautaire, Serge Govaert, in *Cahiers Marxistes* juin 1977

Pour le PCB, les chances d'un changement institutionnel de la Belgique sont étroitement conditionnées par l'intervention des travailleurs et par des avancées concordantes des forces progressistes dans les trois régions du pays ; la solidarité de classe devant, pour eux, rester un moteur de cette transformation. Il estime également que pour éviter qu'il ne s'enlise dans des palabres sans fin, le dialogue de communauté à communauté ne pourra avancer réellement sans l'intervention des masses .

### **Premières avancées de la régionalisation.**

En 1977, les communistes qui ont soutenu certains principes de la déclaration des partis francophones dénoncent néanmoins la régionalisation prévue par les trois partis francophones comme étant une réforme essentiellement technocratique et administrative. Dans la foulée des élections de 1978, ils précisent leurs propositions en matière de réforme économique : ils avancent l'idée de « mise sous statut public régionalisé des secteurs du crédit et des assurances, des banques, de l'énergie, de la sidérurgie et des grosses constructions mécaniques. »<sup>45</sup> Le PC défend également les avancées du fédéralisme comme autant d'atouts pour la démocratie, ainsi que le précise Claude Renard dans un éditorial des *Cahiers Marxistes*<sup>46</sup> : « ...Pour les communistes, le fédéralisme est d'abord un progrès de la démocratie, dont la réalisation implique un contact plus direct et plus vivant entre les pouvoirs de décisions et les masses. » A ce moment, le PC se présente pourtant encore comme le dernier parti ayant conservé une dimension nationale. Une affiche électorale traduite est collée dans les trois régions en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles : « *Fédéralisme : oui. Séparatisme : non. Vive la solidarité des travailleurs !* » Il exprime par là sa crainte de voir l'accélération de la scission des partis longtemps restés réticents à la fédéralisation du pays, tout particulièrement le PSB dont la transformation fait abstraction de la

---

<sup>45</sup> Paul Delforge dans l'Encyclopédie du mouvement wallon T.III.

<sup>46</sup> A propos d'une affiche, Claude Renard, in *Cahiers Marxistes* – décembre 1978.



solidarité de classe révélatrice, selon les communistes, d'une possible dislocation de la Belgique. Le fédéralisme doit rester indissociable de la solidarité de classe.

Le PC rejette les lois d'août 80, tout en votant certaines de leurs dispositions, et rappelle son soutien à la création d'une région bruxelloise à part entière. La précarité du statut de celle-ci persiste ; illustration chiffrée de cette absence de reconnaissance de la réalité régionale bruxelloise : en 1983, la région dispose d'un budget de 5 milliards d'anciens francs belges alors que le seul budget de la ville de Bruxelles est trois fois plus important.<sup>47</sup>

En octobre 1980, le Parti Communiste bruxellois – francophones et flamands confondus – publie un document énonçant des propositions en vue de nouvelles négociations communautaires. Si la régionalisation avance pour la Flandre et la Wallonie, le cas de Bruxelles reste litigieux et est « mis au frigo ». Ce que critique le PC : « *Si la troisième région est reconnue dans la Constitution et les déclarations gouvernementales, elle ne l'est pas dans les faits* »<sup>48</sup>. Le postulat des communistes bruxellois est que Bruxelles est une région où cohabitent deux communautés « *...une région spécifique nettement distincte de la Flandre et de la Wallonie. Un grand ensemble urbain, point de rencontre national et international.* »<sup>49</sup> Les propositions communistes visent à doter la région bruxelloise de moyens lui permettant d'aborder ses problèmes sociaux et économiques, notamment par la création d'un Conseil régional élu directement au suffrage universel, selon un système proportionnel où les listes seraient linguistiquement homogènes afin d'éviter toute sous-représentation d'une des communautés. Le système respecterait l'autonomie communautaire en articulant le fonctionnement d'instances bi-communautaires et de commissions linguistiques homogènes pour les

matières spécifiques dans les domaines de la politique culturelle et sociale (matières dites personnalisables). Les propositions communistes bruxelloises portent également sur l'organisation du pouvoir communal dont le mode de fonctionnement s'inspirerait de celui de la région.

Plus généralement, le PC propose également l'extension des compétences régionales à « *la politique agricole, la plupart des infrastructures et de la recherche développement, de l'intégralité du fonds des communes et des provinces, des politiques de l'énergie et du crédit...* »<sup>50</sup> En matière économique, le PC réclame encore « *le transfert aux régions de l'ensemble des masses budgétaires affectées aux matières citées (à l'exclusion des dettes contractées avant leur régionalisation et des charges afférentes) et d'une proportion au moins correspondante de la fiscalité (c'est-à-dire des moyens fiscaux (de l'époque) et du pouvoir de légiférer en la matière) ; la mise sous statut public régionalisé des trusts de l'électricité et du gaz, des grandes banques privées et des principaux holdings.* »<sup>51</sup>

En 1982, à l'initiative du front commun syndical, la gauche wallonne se rassemble à Coronmeuse (Liège) pour réfléchir à des alternatives politiques et économiques. Le PS s'obstine dans son opposition à toute avancée fédéraliste. Le mot lui-même est proscrit. Pour Claude Renard, « *Les ambiguïtés du PS ont leur logique. Gérer la crise (ce que ce parti continue de faire à l'Exécutif régional wallon), demander des réformes de structure qui laissent intactes les armatures de la domination du capital financier, ouvrir la porte de sortie des Etats généraux wallons pendant que l'on discute entre progressistes wallons et... renoncer au fédéralisme, autant d'attitudes qui font partie de la même cohérence politique. Celle-ci conduit à la rupture de la solidarité avec les travailleurs flamands parce qu'elle ne*

<sup>47</sup> Bruxelles, malade de l'Etat belge, Jacques Moins, in Cahiers marxistes – janvier 1984

<sup>48</sup> Document « Bruxelles : une région pour deux communautés » - in Cahiers Marxistes février 1981

<sup>49</sup> id.

<sup>50</sup> Paul Delforge dans l'Encyclopédie du mouvement wallon T.III.

<sup>51</sup> id.

*laisse aucune place à la solidarité entre les travailleurs wallons eux-mêmes »*<sup>52</sup>

C'est aussi à partir de 1982 que le PCB adapte ses propres structures à l'évolution de l'Etat belge et de la régionalisation. Le processus de transformation prendra un certain temps pour arriver à la création, en 1988, de deux partis communistes distincts sous l'égide d'une *Union fédérale des communistes de Belgique, le PCB-KPB*. Cette structure disparaîtra en mars 1995 pour céder la place à deux partis autonomes.

1984, face aux réformes institutionnelles qui s'avèrent inopérantes, le PC propose un pacte fédéral démocratique qui assure à « *chacune des régions, une nouvelle croissance répondant à ses besoins spécifiques* »<sup>53</sup>. Cela implique la prise en main par les régions des commandes de la politique industrielle et communale grâce aux transferts de masses budgétaires et d'une proportion de la fiscalité ainsi que « *la mise sous statut public régionalisé des trusts de l'électricité et du gaz, des grandes banques et des principaux holdings* »<sup>54</sup>. Le pacte propose « *L'organisation de la solidarité (...) dans le cadre d'un Etat belge fédéralisé, sur les problèmes de salaires, de durée et de conditions de travail (cadre légal, conventions collectives, système d'indexation,...) et sur ceux de la sécurité sociale* ». On retrouve, évidemment là les préoccupations permanentes des communistes d'assurer la solidarité entre les travailleurs des trois régions et d'éviter que l'éclatement de ces protections n'implique un dumping social au détriment des travailleurs. D'un point de vue institutionnel, le pacte propose, ou plutôt, rappelle la nécessité de « *composer les assemblées par élection directe et non plus par subdivision des Chambres nationales ; de constituer les exécutifs sur une base majoritaire et non plus proportionnelle (...); d'intégrer dans le statut régional, dont il est bien temps de doter Bruxelles, les règles*

*nécessaires pour y garantir les droits des deux grandes communautés nationales* »<sup>55</sup>

En 1985, le Parti Communiste voit disparaître ses derniers parlementaires (les Députés Didier Bajura du Brabant Wallon et Daniel Fedrigo de Huy et le Sénateur Jules Vercaigne du Borinage). Il soutiendra le mouvement *Wallonie Région d'Europe (WRE)* et défend les revendications régionalistes les plus en pointe. Le soutien à Wallonie, Région d'Europe s'explique d'autant plus que la mondialisation plus que jamais en marche et la construction européenne ultra-libérale écartèlent toujours davantage les espaces démocratiques traditionnels. Il n'est donc pas sot de penser – surtout dans le cadre de la Belgique- que favoriser l'émergence d'un espace régional dans cette Europe là, prend non pas un sens nationaliste étroit, mais devrait permettre de proposer un pouvoir de décision plus proche des citoyens. Intention démocratique louable, s'il en est.

En janvier 1988, le PC réunit une conférence des communistes wallons à Liège. Dans leur résolution finale, ils réaffirment que « *les institutions fédéralisées n'auront une réelle consistance que le jour où les assemblées seront élues directement au suffrage universel* ». Longtemps, les communistes seront les seuls à défendre cette idée, pourtant parfaitement démocratique, alors que les grands partis francophones la considèrent comme une « revendication flamande ». Dûment mandatés donc, les représentants communistes au sein de *WRE* trouvent un écho favorable à cette proposition dans le mouvement de José Happart. C'est donc une des raisons qui pousse les communistes à reconnaître dans la réforme institutionnelle de 1988, une avancée substantielle vers le fédéralisme. Cette réforme établit en effet l'élargissement du champ de compétences des régions et communautés, y compris en matière de politique économique –bien que la réforme soit en deçà du programme revendicatif de la FGTB wallonne et certainement des exigences de réformes de structure économiques de

<sup>52</sup> La Wallonie reste à faire, Claude Renard, Vlaams marxistisch Tijdschrift – mars 1983 et Cahiers Marxistes – novembre/décembre 1983.

<sup>53</sup> Le PCB propose un pacte fédéral démocratique, in Cahiers Marxistes – mars 1984

<sup>54</sup> id.

<sup>55</sup> id.

l'époque renardiste. La réforme accorde aux régions des compétences en matière d'infrastructure et aux communautés celles concernant l'enseignement. La gestion du Fonds des Communes et des Provinces revient aux régions et un « statut à part entière » est enfin prévu à la région de Bruxelles capitale. La réforme prévoit enfin l'élection directe des parlements régionaux.

Dans un article des *Cahiers Marxistes*, sans boudier une certaine satisfaction de voir des avancées, même imparfaites, se réaliser enfin, Claude Renard ironise : « *il faut se méfier des indignations qui s'écoutent parler ; elles ne valent rien pour le moral* ». Mais il attire cependant l'attention sur la faiblesse de la réforme en matière de financement. « (...) *Du point de vue wallon et bruxellois, c'est une grande imprudence que d'avoir accepté la dissociation des accords à conclure, d'une part, sur l'élargissement des compétences et, d'autre part, sur les moyens de les couvrir financièrement.* »<sup>56</sup>

En 1989, le congrès francophone propose que « *une nouvelle répartition des compétences entre les régions wallonne et bruxelloise d'une part et la Communauté française de Belgique d'autre part.* »<sup>57</sup> En 1990, les communistes wallons revendiquent « *le transfert des compétences de la communauté française aux régions wallonne et bruxelloise ce qui implique des coopérations entre régions pour certaines matières communes : enseignement supérieur et universitaire, culture, audiovisuel,...* »<sup>58</sup> Le transfert des compétences, et en particulier l'enseignement, devient un nouvel objectif que se fixent les communistes wallons, unis en cela aux syndicalistes enseignants partisans du fédéralisme. Pour eux, ce transfert devrait permettre aux régions de construire une école adaptée à leurs besoins qui sont spécifiques selon que l'on vit à Bruxelles ou en Wallonie. La régionalisation complète, dans un sens

fédéraliste - ni séparatiste, ni autarcique – mais qui implique des coopérations et des solidarités permettra aux régions de prendre « *plus d'importance comme entité politique, comme lieu de vie démocratique, de ré-identification culturelle et aussi de résistance à l'aggravation des inégalités économiques.* »<sup>59</sup> On notera cependant des divergences entre communistes wallons et bruxellois sur cette question. Dans le même numéro des *Cahiers marxistes*, Jacques Teghem, enseignant et, à l'époque, l'un des dirigeants de la fédération de Bruxelles du PC, considère, lui, qu'une régionalisation de l'enseignement constituerait « *une dangereuse fuite en avant.* »

Les années qui suivent vont voir s'effriter considérablement l'impact politique du Parti Communiste. La perte de sa représentation parlementaire le coupe évidemment d'instance de débats et de décisions. Le Mouvement Wallonie Région d'Europe va péricliter, sans doute en partie au fur et à mesure que son principal leader, José Happart, conquerra des galons politiques pour devenir dans les années 2000, président du Parlement de la Région wallonne, mais surtout à cause du basculement des rapports de force au sein de l'Etat belge et par le fait, que presque partout dans le monde, les forces progressistes sont acculées à la défensive.. La disparition de sa presse quotidienne, le *Drapeau Rouge*, va également priver le PC d'un outil d'analyse qui lui permit d'intervenir au jour le jour dans le débat politique et parfois, d'influer sur certains enjeux.

La phase transitoire de fédéralisation devant s'étendre sur dix ans, à partir de 1989, les élections législatives de 1999 constitue un scrutin charnière pour la poursuite du processus. Ce sont les dernières élections auxquelles le Parti Communiste participe à la fois en Wallonie et à Bruxelles. Dans sa plateforme électorale, le Parti réaffirme évidemment son attachement aux principes du fédéralisme. Après avoir rappelé le partage des compétences et insisté sur la nécessité pour la région de disposer des recettes de la fiscalité

<sup>56</sup> Fédéralisme tout de même, Claude Renard - in *Cahiers Marxistes* – septembre 1988

<sup>57</sup> Paul Delforge dans l'Encyclopédie du mouvement wallon T.III.

<sup>58</sup> id.

<sup>59</sup> La région d'abord, Claude Renard - in *Cahiers Marxistes* – octobre 1990.

directe ; le fédéral conservant, dans la logique des communistes, les recettes de la fiscalité indirecte, la plate-forme ré-insiste sur le fait qu'« *une simplification des pouvoirs s'impose. Par la suppression des provinces et des communautés et le transfert des pouvoirs actuels concernés vers les régions et les communes avec les moyens afférents, la mise en place d'organes de coopération et des cofinancements pour les matières communes, essentiellement culturelles, entre Bruxelles et la Wallonie.* » Il n'est pas anodin de noter que le passage de la plate-forme consacré à la régionalisation figure dans le chapitre consacré aux *Avancées démocratiques et citoyennetés*. Les communistes restent en cela fidèles à leurs prédécesseurs qui liaient étroitement la conquête du fédéralisme à l'épanouissement de la démocratie. Celle-ci ne se conçoit plus, pour les communistes en tout cas, sans la création, y compris au niveau de la région, « *des conditions nécessaires à l'exercice de l'intervention citoyenne.* » Et d'énumérer certaines de ces conditions touchant à la fois le domaine public et le domaine privé.

### **Et l'avenir ?**

La transformation de la Belgique, n'est certainement pas achevée puisque c'est la question de son existence même qui est posée avec les aspirations de plus en plus manifestes des nationalistes flamands, d'aller vers le séparatisme. L'inquiétude grandit quand des partis traditionnels, jadis défenseurs de l'unité nationale chère à la « Belgique de papa », pose des revendications susceptibles de favoriser les conditions d'une séparation. Il en est ainsi du CD&V (ex-CVP) qui réclame la fédéralisation de la fiscalité, y compris l'impôt sur les personnes physiques et l'impôt des sociétés. Posture à mettre en parallèle avec certaines formations d'extrême droite du Nord de l'Italie, adeptes de la Padanie. Pour notre part, nous continuerons à privilégier un approfondissement du fédéralisme dans le sens d'une démocratisation. Les tendances au séparatisme, en Belgique, comme partout dans le monde, même sous des formes variées, sont alimentées par l'aggravation des inégalités. La

réaction souvent observée à cette mondialisation ultra-libérale est un repli sur soi. Il faut raison garder.

Plus que jamais, l'heure est à la solidarité. C'est pourquoi, il y a lieu d'être perplexe sur la proposition du SP.A en matière de politique d'emploi. Faut-il radicalement scinder les politiques de l'emploi au nord et au sud du pays ou bien des différencier en fonction du contexte économique existant ? C'est un débat qui traverse la gauche. Prudence ! Les politiques de l'emploi s'apparentent vite aux politiques sociales. Un détricotage des politiques de l'emploi ouvrirait une brèche dangereuse pour les partisan d'un détricotage et d'une scission de la sécurité sociale. Paradoxe chez des partisans d'une Europe sociale qui s'accommoderaient d'une sécu à deux vitesses dans leur propre pays.

Reste la question de la République, certes préconisée avec une certaine pondération par une frange de la gauche wallonne et francophone mais vociférée par les nationalistes flamands et leur aile la plus extrémiste. Fâcheuse compagnie, bien sûr. Il n'en reste pas moins que ce n'est pas en s'accrochant à des institutions périmées que l'on assurera l'avenir de la Wallonie et de Bruxelles.

## Annexes .

### 1. A propos de la définition de la nation par Staline :

« *La nation est une communauté humaine stable, historiquement constituée, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit en une communauté de culture* »

Commentaire de Claude Renard :

Cette définition date de 1913. Elle figurait dans une étude faite par Staline à la demande de Lénine ; elle parut d'abord sous forme d'articles, puis sous forme de brochure quelques mois avant la guerre de 1914 (« *La question nationale et le marxisme* »).

Staline s'était inspiré de travaux antérieurs dus à des personnalités, socialistes austro-hongroise et allemande : Karl Renner, Otto Bauer et Karl Kautsky. Sa définition allait rester « la » référence des partis communistes pendant plusieurs décennies. Après le rejet du stalinisme, dans les années 50 du XXème siècle, elle fut souvent remise en cause, car, si elle a le mérite d'être claire et précise et de coller assez bien à l'image d'un pays comme la France, par exemple, il faut bien constater qu'il n'en est pas toujours ainsi dans un domaine riche en réalités très diversifiées, complexes, mouvantes et nécessairement évolutives.

Cette définition de Staline s'inscrivait dans le prolongement d'une réflexion qui avait commencé dans le Manifeste de Marx (1848) dont nous livrons quelques extraits ci-dessous.

### 2. Marx dans le « Manifeste du Parti Communiste » (1848) :

« *Bien qu'elle ne le soit pas dans son contenu, la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie est, par sa forme, d'abord une lutte nationale, le prolétariat de chaque pays doit naturellement en finir d'abord avec sa propre bourgeoisie* »

...

« *Les ouvriers n'ont pas de patrie. On ne peut leur prendre ce qu'ils n'ont pas. Comme le prolétariat doit d'abord conquérir la domination politique, s'ériger en classe dirigeante de la nation, se constituer lui-même en nation, il est encore par là national, bien que nullement au sens où l'entend la bourgeoisie.* »

### 3. Commentaire de Lénine à ce propos, en 1916 :

« *L'ouvrier n'a pas de patrie, cela veut dire que (a) sa situation économique -le salariat- n'est pas nationale, mais internationale ; (b) son ennemi de classe est international ; (c) les conditions de son émancipation le sont aussi ; (d) l'unité internationale des travailleurs est plus importante que l'unité nationale.*

*Ceci signifie-t-il et peut-on déduire de ce qui précède qu'il ne faut pas combattre lorsqu'il s'agit de renverser le joug d'une nation étrangère ? Oui ou non ?*

*La guerre des colonies pour leur libération ? Et l'Irlande contre l'Angleterre ?*

*Mais l'insurrection (nationale) n'est pas la défense de la patrie ? » (« Lettre à Inessa Armand » - Œuvres, t.35.)*

### 4. Note de Marx sur la question irlandaise (mars 1870) :

« *... La position de l'Association Internationale (\*) vis-à-vis de la question irlandaise est très nette. Son premier besoin est de pousser la révolution sociale en Angleterre. A cet effet, il faut frapper un grand coup en Irlande. (...) Abstraction faite de tout justice internationale, c'est une condition préliminaire de l'émancipation de la classe ouvrière anglaise de transformer la présente Union forcée – c'est-à-dire l'esclavage de l'Irlande – en Confédération égale et libre s'il se peut, en séparation complète s'il le faut... » (Marx. Textes I. Editions sociales)*

(\*) Association Internationale des Travailleurs ou Première Internationale fondée en 1864.

## 5. Marx sur la question de l'Alsace-Lorraine :

Article publié en janvier 1871 dans le « *Daily News* » (extrait)

*« Sur l'ordre exprès de Bismarck, Messieurs Bebel et Liebknecht ont été arrêtés sous prétexte de haute trahison, tout simplement parce qu'ils avaient osé remplir leur devoir de représentants nationaux allemands, c'est-à-dire protester au Reichstag contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, de voter contre les nouveaux crédits de guerre, d'exprimer leur sympathie envers la République française et de dénoncer les tentatives de transformation de l'Allemagne en une vaste caserne prussienne. »* (Article reproduit dans « *Lettres à Kugelmann* » (1862-1874)).

## 6. Lénine sur la question des Etats plurinationaux :

*« Notre expérience touchant au problème national au sein d'un Etat qui comprend un nombre de nationalités que l'on trouverait difficilement dans d'autres pays, nous persuade entièrement que la seule attitude juste envers les intérêts des nations dans des cas semblables consiste à satisfaire au maximum ces intérêts et à créer des conditions excluant l'éventualité de conflits sur le terrain « et créant » la confiance, particulièrement celle des ouvriers et des paysans qui parlent des langues différentes... »* (Lénine, t.33)

## 7. Une conception marxiste de la question nationale<sup>60</sup> :

Idéologiquement, nous appartenons à une tradition qui a toujours préféré de grands ensembles multinationaux dans de grands Etats, comme base de son internationalisme.

A la fin du XIXème siècle, Engels croyait à un processus irréversible de francisation des

régions flamandes et cela ne le dérangeait pas du tout, au contraire.

C'était là un aspect de la conception marxiste des problèmes nationaux. En 1916, Lénine l'exprimait en ces termes : « Le socialisme a pour but, non seulement de mettre fin au morcellement de l'humanité en petits Etats et à tout particularisme des nations, mais aussi de réaliser leur fusion ». Ceci fait comprendre pourquoi, à la fin de la première guerre mondiale, le Congrès de Bâle de la IIème Internationale ne souhaite nullement la disparition du complexe austro-hongrois, mais plutôt un statut d'autonomie en son sein pour les salves du sud. Quant aux territoires de l'Empire ottoman au Moyen-Orient, on a plutôt tendance à les défendre contre les appétits colonialistes des puissances européennes. C'est dans la même optique générale que s'inscriront plus tard les projets de fédération balkanique et de Fédération indochinoise qui eurent cours à l'Internationale Communiste.

Mais ce n'est pas toute la conception marxiste de la question nationale. Lénine, qui, en 1919, croit pouvoir se réjouir de l'avènement relativement proche de la république mondiale des Soviets, a déjà eu souvent l'occasion de souligner toute l'importance du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, à la fois contre le nationalisme autrichien et grand-russe.

En substance, la tradition marxiste se démarque nettement non seulement des nationalismes et des chauvinismes plus ou moins ouverts, mais aussi des différentes formes de gauchisme qui nient ou sous-estiment la question nationale au nom de la lutte des classes. Mais, tout en reconnaissant le droit à la séparation, la tradition marxiste souhaite toutefois... que nul n'en abuse.

A cet effet, elle compte avant tout sur la démocratie qui doit garantir à chaque peuple son autonomie politique (nos « classiques » rejettent la notion d'autonomie culturelle seule) et une complète égalité en droits, droits politiques et autres. Marx était pour un Etat

<sup>60</sup> Extrait de « Faits et Arguments », N° 88, septembre-octobre 1987, page 4.

unique englobant l'ensemble des îles britanniques, mais, précisait-il, plutôt la séparation de l'Irlande que son asservissement par les Anglais.

On voit bien qu'il y avait dans ces idées quelques traits utopiques inévitables, qu'il y a des ajustements nécessaires à opérer, mais il reste que ce sont là d'excellents principes généraux.

**Association Culturelle Joseph Jacquemotte  
4, rue Rouppe  
1000 Bruxelles**